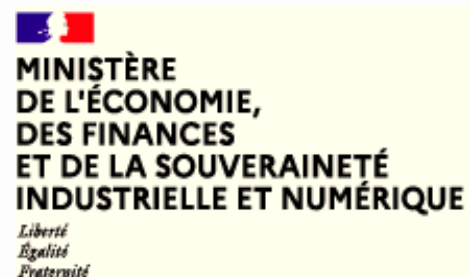


Bienvenue à la Web Conférence

« Présentation de l'annexe du compte financier des EPLE »

18 avril 2024

La présentation va commencer dans quelques instants



Webconférence : GoTo Webinar

Les principales fonctionnalités

The screenshot shows the GoTo Webinar control panel. It includes sections for audio settings (Microphone and Speakers), a 'Questions' section with a text input field and an 'Envoyer' button, and a meeting information section at the bottom.

Panneau de configuration

Afficher ou masquer le panneau de configuration

Posez vos questions dans le cadre puis cliquez sur « envoyer »

Cette icône, cela permet de détacher la fenêtre question du panneau d'affichage : elle reste affichée même lorsque le panneau d'affichage est masqué.

Webconférence : Présentation de l'annexe

Introduction

- Présentation de l'annexe
- Critères de significativité
- Faits caractéristiques de l'exercice
- Principes, règles et méthodes comptables
- Notes relatives au bilan, au compte de résultat et autres informations

Conclusion

Webconférence : Présentation de l'annexe

4

Les états financiers du compte financier comprennent : le compte de résultat, le bilan et l'annexe.

L'annexe est un document **obligatoire, annuel et littéraire**, rédigé par l'agent comptable.

Il doit permettre au lecteur qui ne détient que le bilan et le compte de résultat de disposer d'éléments suffisants sur l'activité et les missions de l'établissement.



Compléter et commenter les éléments comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat

Délivrer des informations, notamment littéraires, sur des événements significatifs de l'année permettant d'éclairer les chiffres produits.

Présenter une information financière fiable, intelligible et pertinente.

La production de l'annexe est indépendante de la production du compte rendu de gestion fait par l'ordonnateur ou de la présentation des comptes lors du CA.

L'ANNEXE c'est :

Un document rédigé, normé

Une partie obligatoire des états financiers destinée aux lecteurs des comptes

Elle fait référence au référentiel comptable appliqué

Elle présente les faits marquants de l'exercice

Elle contient les informations essentielles à la compréhension des comptes (ex : méthodes appliquées)

L'ANNEXE ce n'est pas :

Un document facultatif

Un rapport de présentation de l'agent comptable

Une succession de tableaux

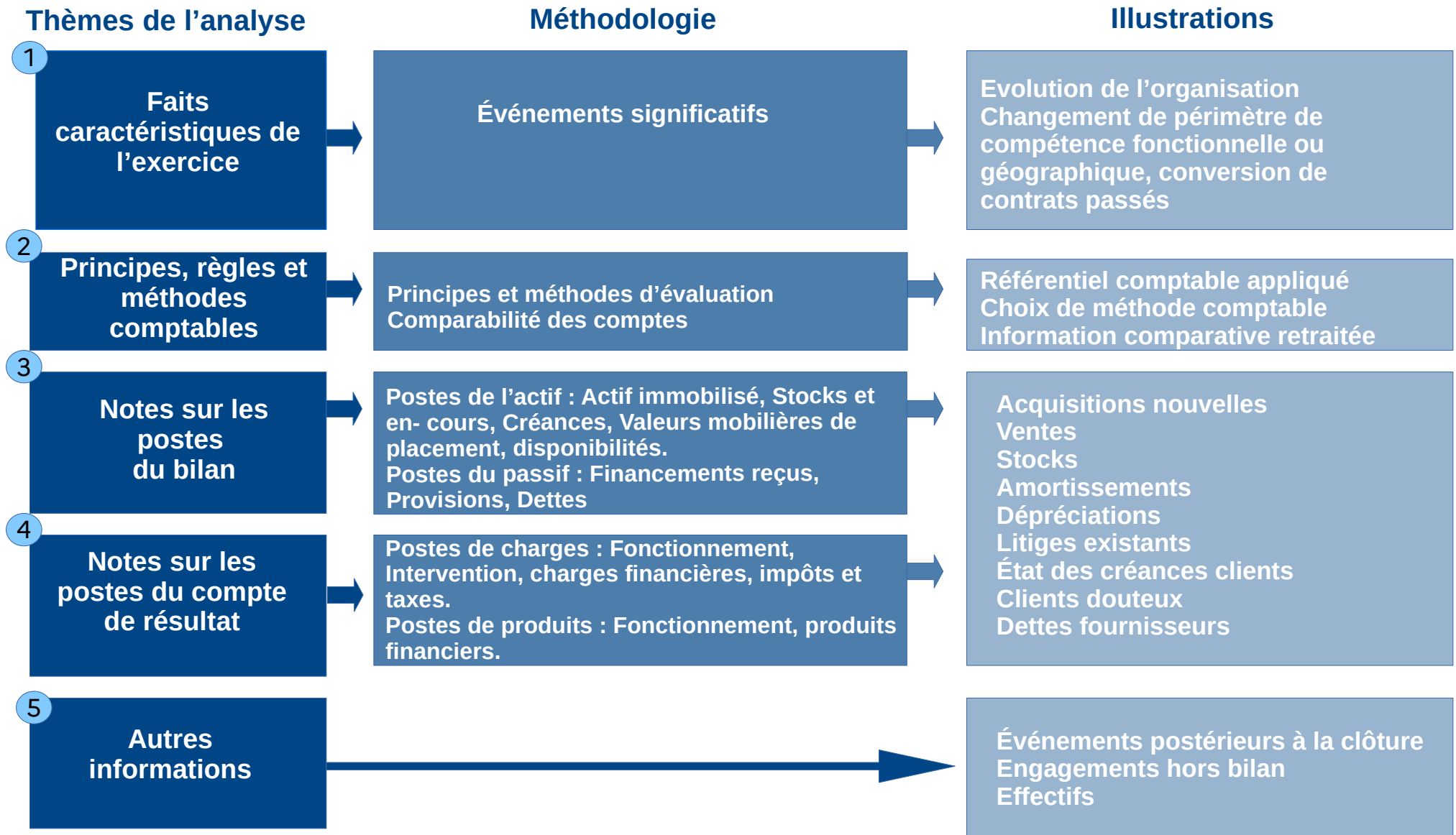
Une page comportant le visa de l'ordonnateur uniquement

Un résumé de 10 lignes

Une analyse financière rétrospective

Méthode d'élaboration de l'annexe

6



Webconférence : Présentation de l'annexe

7

Il est possible d'organiser l'annexe en 5 parties selon les thématiques présentées dans l'instruction M96 op@le 1 (*Tome 4 § 4.3.3. L'annexe*) :

- les faits caractéristiques de l'exercice,
- les principes, règles et méthodes comptables,
- les notes sur le bilan,
- les notes sur le compte de résultat,
- les autres informations (*exemple, les événements postérieurs à la clôture, les engagements financiers, ...*)



Modèles de tableaux de l'annexe dans l'instruction ou directement issus d'OP@LE ou Idé@LE (tableaux des immobilisations, tableau des amortissements, tableau des dépréciations, tableau des provisions, tableau des dettes).



Toutes les rubriques n'ont pas vocation à être remplies par tous les établissements.

A contrario, une information ne figurant pas dans la maquette mais présentant une importance significative pour un EPLE doit être développée dans l'annexe de ses états financiers.

Webconférence : Présentation de l'annexe

Critères de significativité

8

Une information doit figurer dans l'annexe si :

- elle peut **influencer le jugement et les décisions des tiers vis-à-vis de l'établissement**, c'est-à-dire qu'elle est susceptible de modifier leur jugement sur les comptes;
- elle permet de **comprendre les comptes annuels de l'entité**.



- L'annexe doit être adaptée :
- à l'activité de l'établissement,
 - aux critères de significativité définis par l'établissement.

Le seuil de signification détermine le choix des informations fournies. Il **ne peut pas être généralisé** à l'ensemble des postes du bilan et du compte de résultat.

Webconférence : Présentation de l'annexe

Critères de significativité

9



EXEMPLES

- le poste représente au moins xx 000 € ;
- la variation du poste représente au moins xx 000 €...

Le **caractère significatif** est à apprécier au cas par cas en fonction des particularités de l'établissement ; il peut être analysé sur la base de critères qualitatifs et/ou quantitatifs.



EXEMPLES

- le poste représente au moins 10 % du total du bilan ;
- la variation représente entre 10 et 20% du montant total du poste ;
- le montant considéré représente plus de 10% du bénéfice net...

Lorsque l'établissement décide de fixer un seuil de significativité d'acquisition des immobilisations à 5.000 € (ou à 10 % du montant total des immobilisations).

si montant de l'immobilisation < 5.000 € ou < 10 % du poste

=> pas de mention dans l'annexe

si montant de l'immobilisation > 5.000 € ou > 10 % du poste

=> cette acquisition **doit figurer dans l'annexe** dans la partie « Notes relatives aux postes de bilan »

1. Les faits caractéristiques de l'exercice

Ce sont les **événements ayant conduit à des incidences comptables pendant l'exercice.**

Par exemple :

- les événements ayant des conséquences financières
- une évolution des structures,
- des évolutions liées au changement de système d'information (bascule vers op@le)
- un changement de périmètre de compétence fonctionnelle ou géographique.

Ce peut être également des éléments liés aux financements reçus, au patrimoine, à des risques et charges significatifs à provisionner.



2. Les principes, règles et méthodes comptables

a. Principes et méthodes d'évaluation

→ Lorsque plusieurs méthodes comptables sont envisagées (notamment lorsque les normes définissent une méthode préférentielle et d'autres méthodes alternatives), il est nécessaire que l'EPLÉ présente en annexe la méthode qu'il a retenue et, si besoin, justifie son choix.

b. Comparabilité des comptes

→ Production indispensable d'une information comparative retraitée (ICR ou comptes *proforma*) afin de permettre la comparabilité des données comptables suite à des changements de :

- de méthodes comptables,
- d'estimations comptables,
- de corrections d'erreur.



Cette partie décrit **succinctement** les principes généraux, elle n'a pas vocation à fournir une explication détaillée. L'ensemble des explications et justifications des choix de l'établissement sera présenté dans les notes individuelles portant sur chacun des postes du bilan et du compte de résultat.

3. Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé

Stocks et en-cours

Créances

Valeurs mobilières
de placement et
disponibilités

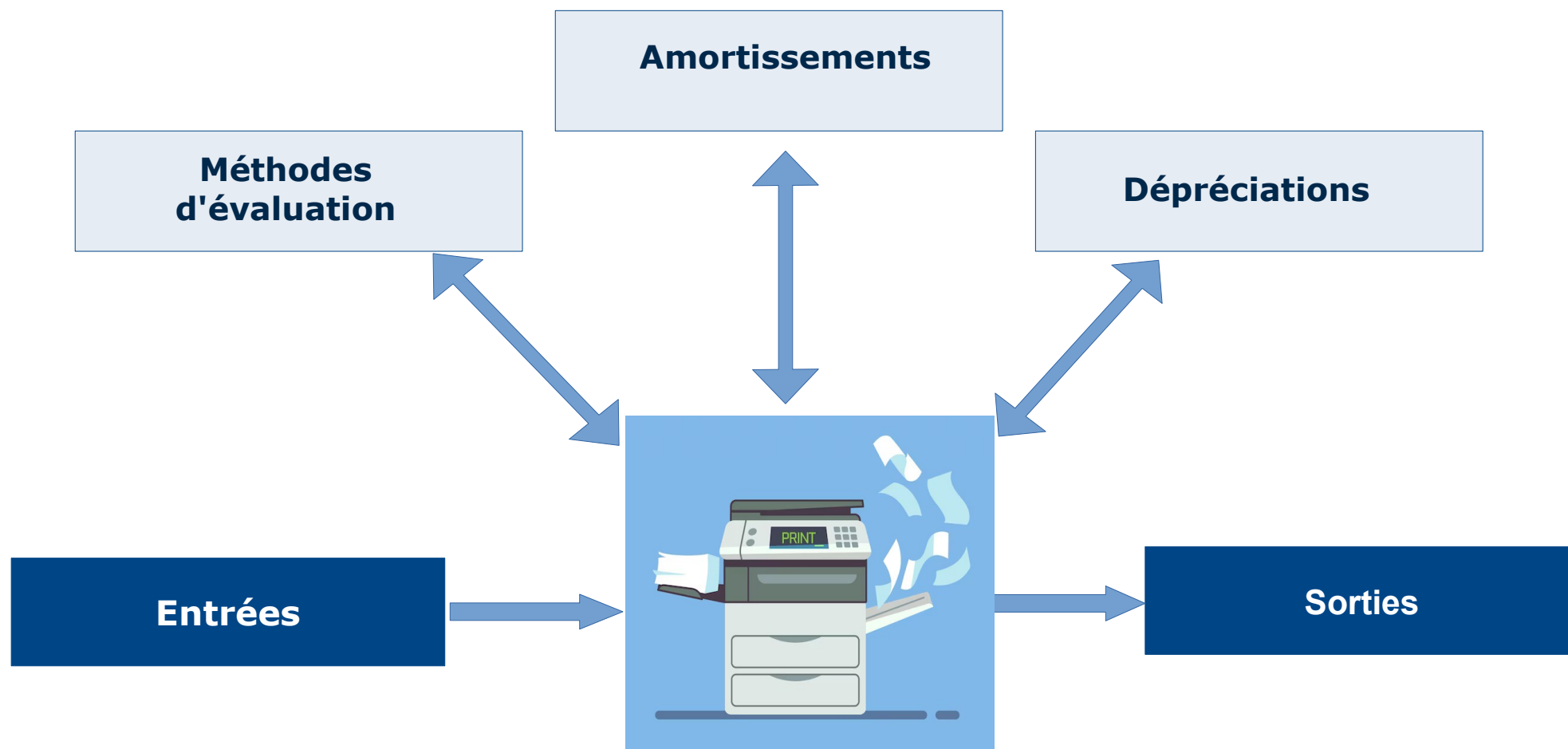


Financements reçus

Provisions

Dettes





Tableau des immobilisations



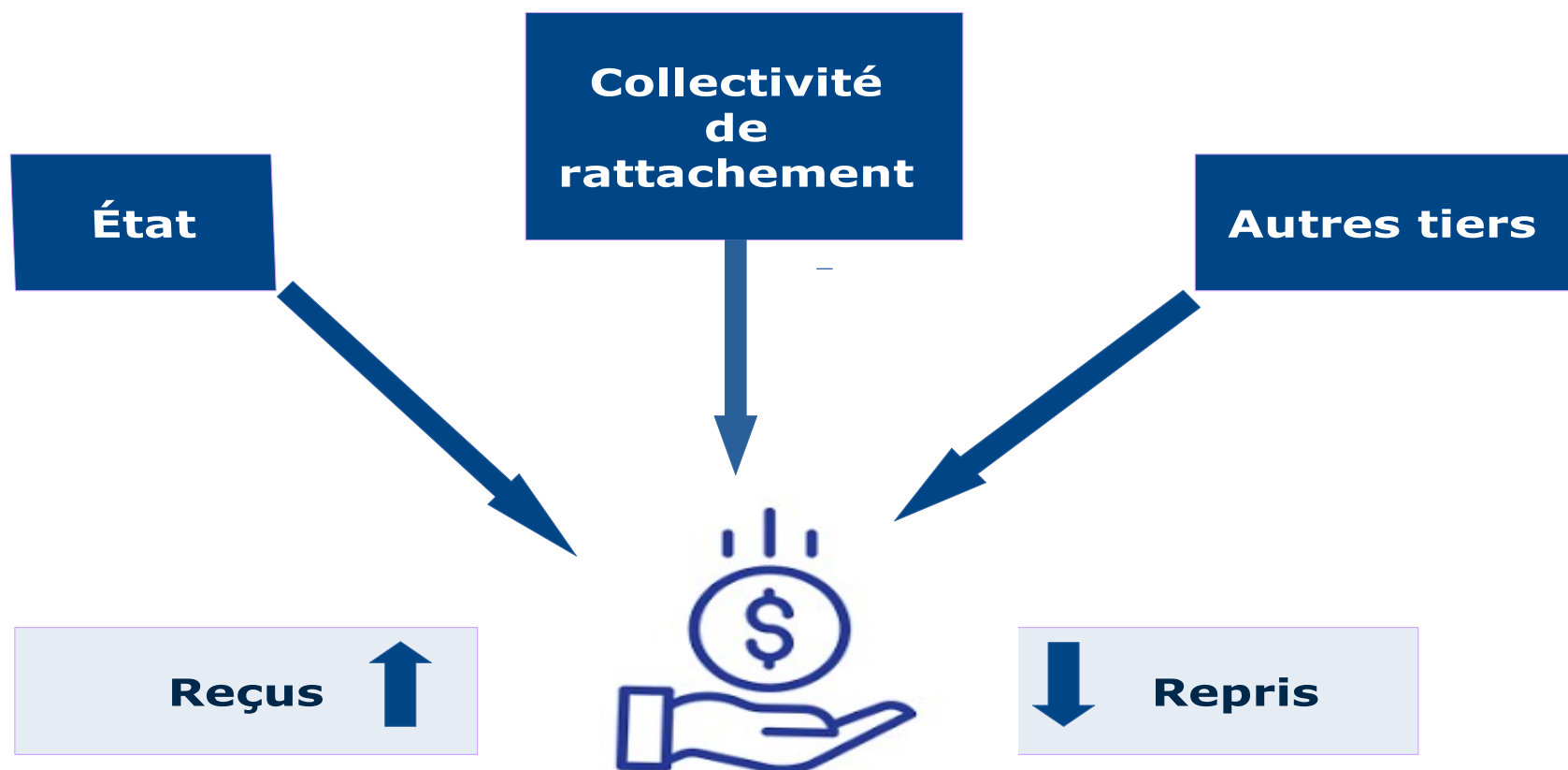
Webconférence : Présentation de l'annexe

14

Tableau des immobilisations

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisitions Mises à disposition Transferts	Par virement de poste à poste	Cessions Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires - Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles - Terrains - Constructions - Installations techniques, matériels, et outillage - Collections - Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures) - Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Participations et créances rattachées à des participations - Titres de participation - Autres formes de participation - Créances rattachées à des participations						
Autres immobilisations financières - Titres immobilisés (droit de propriété) - Titres immobilisés (droit de créance) - Dépôts et cautionnements versés - Autres créances immobilisées						
TOTAUX						

Financements reçus



Webconférence : Présentation de l'annexe

16

4. Notes relatives aux postes du compte de résultat

Charges de fonctionnement	Produits de fonctionnement
Charges financières	Produits financiers

COMPTE DE RESULTAT

Etablissement :	01-2022	à	12-2022	01-2021	à	12-2021
Subventions et produits assimilés						
Subventions pour charges de services public			102,312,35			47,883,86
Subventions de foncion. de l'Etat et entités publiques			32,058,00			31,465,00
Subventions spécifiqu. affectées financ. charges intervention			0,00			6,394,46
Dons et legs			0,00			0,00
Produits directs d'activité						
Ventes de biens ou prestations de services			518,589,41			489,591,91
Produits de cessions d'éléments d'actif			0,00			0,00
Autres produits de gestion			0,00			0,00
Production stockée et immobilisée			0,00			0,00
Autres produits						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			0,00			0,00
Reprise de financements rattachés à un actif			8,183,89			8,753,19
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			661,143,65			584,088,44
Produits des participations et des prêts			0,00			2,657,99
Produits nets sur cessions des immobilisations financières			0,00			0,00
Intérêts sur créances non immobilisées			0,00			0,00
Produits des valeurs mobilières de placement et de la très.			0,00			0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placem.			0,00			0,00
Gains de change			0,00			0,00
Autres produits financiers			0,00			0,00
Reprises sur amortissement, dépréciat. et provi. financières			0,00			0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			0,00			2,657,99
TOTAL PRODUITS			661,143,65			586,746,43
Consommat. d'approvisionnements, fournitures, variat, stocks			161,484,08			161,748,23
Autres achats et versements assimilés			261,621,86			306,453,79
Impôts taxes et versements assimilés			0,00			0,00
Salaires, traitements et rémunérations diverses			0,00			0,00
Charges sociales			0,00			0,00
Autres charges de personnel			0,00			0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances)			180,230,64			43,595,65
Dotations aux amortis, dépréciations, provisions, et VNC			17,208,53			24,996,37
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT			620,545,11			556,794,04
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placem.			0,00			0,00
Pertes de change			0,00			0,00
Autres charges financières			0,00			0,44
Dotations aux amortis, dépréciations, provisions financières			0,00			0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES			0,00			0,44
TOTAL CHARGES			620,545,11			556,794,48
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)			40,598,54			29,951,95

5. Autres informations

1. Événements postérieurs
à la clôture

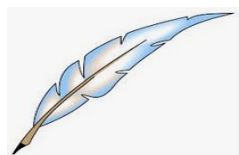
**Autres
informations**

3. Effectifs

2. Engagements hors bilan

Conclusion

A N N E X E



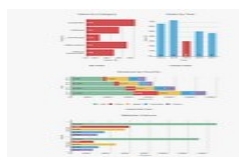
Rédigée par l'agent comptable



Permet de comprendre les chiffres du bilan et du compte de résultat



Structure définie en parties dédiées aux postes expliqués



Peut comporter des tableaux illustratifs